

Rapport annuel 2000 de l'Association de soutien au NIKE

Les activités du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE au cours de l'exercice 2000, quinzième depuis sa création, ont reposé comme jusqu'à présent sur les principes directeurs et sur les tâches qui y sont définies depuis 1995 telles que l'information, la coordination et l'action politique.

L'année 2000 a été une date qui sans aucun doute marquera l'histoire encore récente du Centre NIKE puisque c'est à lui qu'ont été confiées la préparation et l'organisation de la 10e cérémonie officielle de lancement des « Journées européennes du Patrimoine » du 1er au 3 septembre à Berne. Cette tâche délicate et prenante a été l'occasion pour la Suisse, les services gouvernementaux, les organisations privées du domaine de la protection du patrimoine, de la conservation des monuments, de l'archéologie et de la protection des sites, de discuter publiquement des problèmes actuels de la conservation et de la protection des biens culturels en relation avec les sites : une occasion à la fois bienvenue et nécessaire. Nous nous sommes habitués aux monuments et ensembles historiques ainsi qu'aux sites ruraux et urbains qui constituent notre environnement à tel point que cela semble à beaucoup d'entre nous naturel d'être entourés partout de cette culture et de cette substance bâtie séculaire, riche et variée. Epargnés depuis longtemps par les grandes catastrophes et les conflits guerriers, nous ne nous rendons pas toujours compte de la chance que nous avons de vivre quotidiennement entourés des témoins matériels de notre passé et de pouvoir aménager notre futur sur de telles bases. Pourtant, nous avons pendant trop longtemps négligé de souligner et de mettre en évidence l'importance de nos sites et de notre « paysage culturel ». Parmi les délégués des 34 pays européens venus en Suisse à l'occasion de cette cérémonie de lancement pour faire connaissance avec le « paysage culturel suisse », ses formes d'habitat variés et ses divers types de sites, il y en avait quelques uns qui ont vécu, au cours des dernières années, à quel point le patrimoine culturel est lié à l'identité culturelle, au sentiment de bien-être et à l'appartenance à une nation et ont fait l'expérience de la douleur et de l'humiliation ressenties lorsque l'on perd une partie ou la totalité de ce patrimoine. Pour ces délégués venus de Pologne, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, d'Albanie et des Etats baltiques, les « Journées européennes du Patrimoine » sont, depuis l'indépendance nouvellement acquise de leurs pays, la manifestation idéale pour mettre au premier plan, chaque année, avec enthousiasme et engagement, le patrimoine culturel bâti en tant que force créatrice de l'identité culturelle.

Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, a souligné dans son discours d'introduction l'importance des « Journées » : « Au-delà de la sensibilisation du public à laquelle est parvenue la campagne du Conseil de l'Europe, cette idée doit être aussi nourrie par des concepts théoriques et par des actions de coopération concrètes sur le terrain. Car cet héritage constitue l'un des principaux atouts de l'Europe, non seulement comme témoignage de la richesse de son histoire, mais aussi et surtout comme reflet de sa capacité à créer, reflet du génie et du talent de ses artisans, de ses artistes, de ses créateurs, qui ont toujours su ignorer les frontières, qui ont toujours considéré la culture comme un échange ». Hans Christian Krüger, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, a salué l'événement par ses mots : « Pour la première fois, l'ensemble des quarante-sept Etats européens, parties à la Convention culturelle européenne, participe à cette manifestation. L'année dernière, quelque vingt millions de personnes ont visité plus de 30'000 monuments et sites. Cette année, nos attentes sont encore supérieures, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité de l'offre. (...) Les paysages, monuments et sites font partie de notre patrimoine commun. Ils créent des liens entre les peuples et les encouragent à étudier leur histoire. En approfondissant leur connaissance de soi et de l'autre, ils prennent conscience de l'interaction permanente entre les cultures et les peuples qui fonde aujourd'hui la société européenne et ses valeurs ».

L'Association de soutien au NIKE et ses membres

C'est dans la salle des fêtes récemment restaurée du Musée des Beaux-Arts de Berne qu'a eu lieu le 16 mars 2000 la 12e assemblée ordinaire des délégués de l'Association de soutien au NIKE. Cette assemblée générale a été assombrie par le décès récent de Thomas Onken (1941-2000) ancien conseiller aux Etats et membre émérite du comité de l'Association de soutien au NIKE : « Cela aurait dû être un départ tout à fait normal. Lorsque Thomas Onken nous a fait part de sa décision de quitter le comité de l'Association de soutien au NIKE après six années de travail engagé, nous nous sommes consolés à l'idée que son assistance critique, c'est-à-dire ses observations à distance d'une critique bien-

veillante sur notre travail, nous resterait assurée : compétence et passion au service de la chose publique ont toujours été pour lui des valeurs indivisibles et indépendantes des obligations formelles. D'un jour à l'autre, ce départ est devenu une atroce réalité, un départ qui nous remplit tous de tristesse. Thomas Onken est décédé avant-hier des suites d'une attaque cérébrale qui l'a frappé début février, pendant ses vacances, alors que lui qui se donnait sans réserve à tout ce qu'il entreprenait, souhaitait enfin prendre un peu de distance par rapport au travail et s'occuper un peu plus de lui-même. Nous ne sommes pas les seuls à être plongés dans l'affliction, ce n'est pas une consolation mais il est nécessaire de le faire remarquer. Nombreux sont ceux qui ont eu recours à son intelligence claire, nombreux sont ceux qu'il a aidés et nombreux sont ceux qui auraient encore eu besoin de sa bienveillance. » (Extrait de l'éloge de Sibylle Heusser, le texte intégral a été publié dans le Bulletin NIKE 2/2000 page 30 et suiv.).

Après l'expédition des affaires statutaires, parmi lesquelles l'élection de Christiane Langenberger-Jaeger, conseillère aux Etats, Romanel-sur-Morges au sein du comité, l'assemblée a de nouveau été informée de l'état d'avancement du projet « Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons NPF » puis a pris connaissance d'informations concernant le site Web du Centre NIKE, de la ratification prévue par le Conseil fédéral de la « Convention de l'UNESCO de 1970 » et de la 10e cérémonie officielle de lancement des « Journées européennes du Patrimoine ». Après l'allocation de bienvenue prononcée par le directeur du Musée des Beaux-Arts, Toni Stooss, les participants à l'assemblée ont pu prendre part à une visite guidée de la partie ancienne du musée très largement restaurée en 1999, connue sous le nom de « Stettlerbau ». Cette visite a été l'occasion pour les délégués de constater et de discuter de manière critique les théories présentées par Heinz Spörri, architecte, Egbert Moehsnang, peintre et Jürg Keller, conservateur, sur les problèmes d'architecture, de coloris et de conservation.

Depuis l'admission de la Fédération des Architectes Suisses FAS, l'Association de soutien au NIKE compte 28 associations, organisations ou institutions au service de la sauvegarde du patrimoine culturel.

Le comité et le secrétariat

Le comité de l'Association de soutien au NIKE s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Les discussions comme toujours engagées ont été consacrées à l'examen des nombreux projets et tâches du Centre NIKE et à l'assistance à leur apporter. C'est ainsi qu'il a été aussi bien question du site Web et de son évolution future que de la NPF et du problème du transfert des biens culturels. Le comité a créé un groupe de travail qui se consacre au thème « Conservation du patrimoine et économie » et devrait présenter ses premiers plans d'action et réflexions début 2001. La discussion intitulée « Prospektive NIKE » commencée en 1998 et s'occupant des tâches futures du Centre NIKE a été poursuivie. Les diverses activités, les connaissances spécifiques et le large réseau de relations des différents membres du comité ont profité, également en 2000, directement au Centre NIKE dans l'exercice de son travail quotidien. Le comité de l'Association de soutien au NIKE réunit en son sein les principaux domaines nécessaires à la gestion d'une telle organisation.

Le secrétariat a de nouveau pendant l'exercice 2000 assumé son travail avec un personnel employé comme suit : un poste à 100%, un poste à 80%, un poste à 50% et un poste à 15%. Par ailleurs, il a été possible de confier à des tiers, sous la surveillance des collaborateurs du Centre NIKE, quatre tâches clairement définies et délimitées. La préparation et l'organisation de la 10e cérémonie de lancement des « Journées européennes du Patrimoine » ont été une source importante de travail supplémentaire qui a pu en partie être confié à des externes.

Le groupe de travail « Conservation du patrimoine culturel et économie »

C'est en octobre 2000 que le comité a décidé la création d'un groupe de travail consacré au thème « Conservation du patrimoine culturel et économie ». Ce groupe placé sous la responsabilité d'Oswald Sigg, vice-président de l'Association de soutien au NIKE, composé d'Ueli Fritz et d'Anne Hochuli-Gysel, membres du comité, et de Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE, s'est réuni trois fois et a élaboré un premier projet de programme qui devrait être mis en application par étapes à partir de 2001.

Le financement et les finances

En plus de la Confédération (Office fédéral de la culture du Département fédéral de l'intérieur) et de la Principauté du Liechtenstein, ce sont les 26 cantons suisses et cinq villes et communes ainsi que des

personnes privées et des bienfaiteurs qui, grâce à leurs contributions annuelles renouvelables, ont permis au Centre NIKE de poursuivre son travail. C'est à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASHS que nous devons une aide financière pour le Bulletin NIKE, la Fondation Pro Patria et le Patrimoine Suisse ont mis des sommes substantielles à disposition pour le financement du Journal de la « Journée européenne du Patrimoine ». Au cours de l'exercice, le Centre NIKE a disposé d'un budget d'environ Fr. 487.000.

Les activités du secrétariat

L'INFORMATION

Les publications :

- Le « Bulletin NIKE » : 15e année, trois numéros : mars, juillet, novembre 2000 (numéro double), bilingue (allemand / français), Berne 2000, 160 pages au total, illustré, tirage : 2200 ex. Les trois numéros du Bulletin ont été consacrés aux thèmes principaux suivants : la conservation des jardins historiques, les musées, la conservation des monuments historiques et l'Etat (par ailleurs, un rapport détaillé de la cérémonie de lancement des « Journées européennes du Patrimoine »). Actuellement, cette parution trimestrielle est lue dans 20 pays, y compris outre-mer.
- « Le paysage aménagé, une plus-value / Mehr-Wert Kulturlandschaft », exposés du colloque pluridisciplinaire du 21 au 22 octobre 1999 à Interlaken, bilingue (allemand / français), Berne 2000, 64 pages, illustré, tirage : 700 ex. Les exposés du colloque résument la discussion actuelle sur le thème ambigu du « paysage culturel suisse ». Commissions et offices impliqués : Office fédéral de la culture, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Office fédéral de l'aménagement du territoire, Commission fédérale des monuments historiques, Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage.
- « Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio », journal officiel de la « Journée européenne du Patrimoine » des 9 et 10 septembre 2000, trilingue (allemand / français / italien), Berne 2000, 56 pages, illustré, tirage : 62 000 ex. Ce journal a été distribué à tous les abonnés du Bulletin NIKE ainsi qu'à tous les membres du Patrimoine Suisse. Par ailleurs, il a été livré aux services cantonaux et municipaux d'archéologie et de conservation des monuments historiques et aux organisations de Suisse Tourisme afin d'être redistribué. Les médias suisses ont également tous reçu un exemplaire du Journal et nombreux sont les personnes privées qui l'ont commandé directement au Centre NIKE.
- www.nike-kultur.ch : selon les statistiques, le site Web a enregistré une moyenne mensuelle de 3600 visites d'une durée d'environ 10 minutes. A l'occasion de la « Journée européenne du Patrimoine », la page 'Actuel' a été complètement réaménagée : une version allemande et une version française ont permis aux utilisateurs de rechercher des informations sur le thème 'Les Sites' et se connecter avec le programme complet de la « Journée » grâce à des liens avec les sites Web des cantons et du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, une section interactive a permis de s'informer sur les questions et les problèmes des sites et de leur protection à partir des exemples des villes de Brugg et de Carouge.

L'information des médias :

- C'est le 15 juin 2000 qu'a eu lieu à Lausanne une séance d'information des médias organisée par les conservateurs des monuments historiques de Suisse romande qui avait pour objectif de présenter le deuxième thème de la « Journée » 2000 en Suisse romande (Patrimoine du 20e siècle). A cette occasion, le directeur du Centre NIKE a présenté un exposé sur la dimension européenne et nationale des « Journées ».
- Le 1er septembre, une conférence internationale de presse s'est tenue au Bernerhof à Berne à l'occasion du lancement des « Journées européennes du Patrimoine » avec la participation du Conseil de l'Europe, de la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles), de l'Office fédéral de la culture et du Centre NIKE.

Les conférences :

- Colloque « Conservation – Opinion publique – Publicité » les 4 et 5 mai 2000 à Zurich : le directeur du Centre NIKE a participé à ce colloque en présentant un exposé sur les relations entre les protecteurs du patrimoine culturel et les médias à partir de l'exemple des « Journées européennes du Patrimoine ». Grâce à un exposé de Martin Fröhlich sur la création du Centre NIKE et à un bref récapitulatif d'Ueli Fritz sur ses tâches et activités actuelles, les participants ont pu se faire une idée assez complète de notre service d'information.

Les campagnes de sensibilisation:

- 10e cérémonie officielle de lancement des « Journées européennes du Patrimoine (=JEP) / Europäische Tage des Denkmals / European Heritage Days » : le Conseil de l'Europe a demandé en 1998 à la Suisse d'organiser, en automne 2000, la cérémonie de lancement des JEP pour toute l'Europe. C'est à la demande de la Confédération que le Centre NIKE s'est donc attelé à la préparation et à l'organisation de cette manifestation qui a eu lieu du 1er au 3 septembre 2000 à Berne et dans les environs. 150 invités venus de 34 pays européens se sont retrouvés à Berne, d'une part pour assister à la cérémonie officielle de lancement, d'autre part pour découvrir la ville de Berne inscrite au patrimoine mondial et les différents aspects du « paysage culturel suisse ». Les temps forts du programme ont été consacrés à la découverte et la visite des formes d'habitat et des sites ruraux dans les environs de Berne. Ce fut également l'occasion de mettre l'accent sur la vocation européenne des JEP grâce au thème commun lancé pour 1999/2000 par la campagne du Conseil de l'Europe « L'Europe, un patrimoine commun / Europa, ein gemeinsames Kulturerbe / Europe, a Common Heritage ». La cérémonie officielle de lancement qui a eu lieu le 2 septembre au Kultur-Casino de Berne a été marquée par les allocutions de Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, et de Hans Christain Krüger, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe. Un forum sur le thème « Le paysage culturel suisse » a préparé les participants aux excursions de l'après-midi dans les hameaux de Büelikofen/Graben, de Herzwil, de Wolei et de Mengestorf. Une autre excursion spécialement préparée pour Ruth Dreifuss, conseillère fédérale, et quelques invités sélectionnés a conduit les participants, à partir du hameau de Steinisberg près d'Illiswil, à pied le long du Wohlensee jusqu'au Hofenmühle et dans la Wolei.
- Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio des 9 et 10 septembre 2000. C'est sur le thème « Le monument au pluriel. Du rapport entre maisons, rues et places / Ein Denkmal steht nie allein. Häuser, Strassen und Plätze im Dialog / Il monumento parlante. Case, strade e piazze in dialogo fra loro » que la Suisse a organisé la 7e édition des « Journées » et ainsi donné l'occasion à 50 000 visiteurs de découvrir 223 monuments et ensembles historiques. Les cantons de Suisse romande ont par ailleurs présenté un second thème « Patrimoine du 20e siècle » et ainsi poursuivi la collaboration avec les régions avoisinantes de Franche-Comté et de Rhône-Alpes. Cette année encore, le Centre NIKE a publié un Journal trilingue de format tabloïd à cette occasion. On ne peut que se réjouir de l'écho de cette manifestation dans les médias : on a dénombré plus de 300 articles dans la presse écrite, 15 émissions de télévision et 34 émissions de radio (y compris les stations locales). La « Journée européenne du Patrimoine » a bénéficié du soutien de l'Office fédéral de la culture, des villes et des cantons participants, de la Fondation Pro Patria, du Patrimoine Suisse, de Suisse Tourisme et des CFF. L'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse ISOS nous a fourni une aide précieuse pour les questions conceptuelles et spécifiques.
- « La Journée européenne du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / Giornata europea del Patrimonio » 2001 : la 8e édition de cette manifestation en Suisse aura lieu le samedi 8 et le dimanche 9 septembre 2001 et aura pour thème « Habiter un bâtiment historique / Wohnen im Baudenkmal / Abitare un monumento storico » (titre provisoire). Les préparatifs ont débuté en novembre 2000.

COORDINATION

- Le Panorama de Morat et l'Expo.02 : Mi-décembre 2000, le contrat entre la « Fondation pour le Panorama de la bataille de Morat de 1476 » et la direction de l'Expo.02 a enfin pu être signé. En janvier 2001, les travaux de restauration des 1000 m² du Panorama ont pu commencer dans un ancien atelier de l'entreprise bernoise Von Roll. Ces travaux doivent être terminés fin 2001 afin

NIKE

qu'il reste suffisamment de temps avant l'ouverture de l'Expo.02 pour suspendre et installer le Panorama dans le cube créé par Jean Nouvel à l'Arteplage de Morat. Le Centre NIKE a participé à la mise au point du projet pour l'Expo.01 et joue depuis 1998 un rôle actif dans la promotion du projet au niveau politique et médiatique.

- Les relations internationales : au cours de l'exercice, le centre NIKE a continué à entretenir des relations étroites avec le Comité du patrimoine culturel (CC-Pat) du Conseil de l'Europe. Depuis 1989, le Centre NIKE est présent au sein du groupe d'experts chargé de la planification des « Journées européennes du Patrimoine » au niveau européen et de leur organisation dans les différents pays. Par ailleurs, le Centre NIKE a poursuivi ses contacts réguliers avec la Fondation Roi Baudouin (Bruxelles), l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), l'ICOM (Conseil international des musées) ainsi qu'avec divers centres de formation et laboratoires pour la sauvegarde, la restauration et la conservation des monuments historiques en Suisse et à l'étranger.

L'ACTION POLITIQUE

- Le travail au sein du Parlement fédéral : au cours de la session parlementaire de printemps 2000 des chambres fédérales, le directeur du Centre NIKE a pris les premiers contacts avec plus d'une vingtaine de membres – la plupart nouveaux – du Conseil national et du Conseil des Etats, tous partis confondus, afin de créer un nouveau groupe de parlementaires engagés au service de la culture pour la 46e période législative et pour, parallèlement, les informer d'ores et déjà sur la NPF et sur la Convention de l'UNESCO de 1970. Au cours de la session parlementaire d'hiver 2000, le directeur du Centre NIKE s'est entretenu avec 22 membres de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, issus des deux chambres. Il s'agissait de leur fournir des informations détaillées sur la Loi sur le transfert de biens culturels LTBC et sur la ratification de la Convention de l'UNESCO de 1970 par la Suisse, un sujet qui, selon toute vraisemblance, sera discuté à la fin de l'automne 2001 au sein de cette Commission.
- La Nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons NPF : début novembre 2000, le Conseil fédéral a fait savoir qu'il y aurait un retard dans la publication du message au Parlement sur la NPF parce que les chiffres de 1996 sur lesquels repose la NPF sont totalement dépassés. Ce sont les chiffres de 1999 qui doivent être pris en compte. Le message sera adressé au Parlement au plus tôt à l'automne 2001.
- La procédure de consultation concernant la Loi sur le transfert de biens culturels LTBC : C'est jusqu'au 31 janvier 2001 que durera la procédure de consultation concernant la Loi sur le transfert de biens culturels qui permet l'application de la « Convention de l'UNESCO du 14 novembre 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels ». Les organisations membres de l'Association de soutien au NIKE ont reçu le 16 novembre 2000 une documentation argumentative et d'autres informations et nous avons soumis le 30 novembre notre prise de position au Département fédéral de l'intérieur, texte que nous avons également fait parvenir à tous les personnes impliquées dans cette procédure de consultation.

Berne et Zurich, le 31 décembre 2000

Sibylle Heusser, architecte dipl. EPFZ
Présidente de l'Association de soutien au NIKE

Gian-Willi Vonesch
Directeur du Centre NIKE